

Le Conseil des Etats assume ses responsabilités pour assurer les emplois

Berne, le 3 juin 2010

Communiqué

Le Conseil des Etats assume ses responsabilités pour assurer les emplois

Le PLR salue la décision claire en faveur de l'accord Suisse – USA

Le Conseil des Etats a voté clairement en faveur de l'accord Suisse – USA. Le PLR salue cette décision qui prouve que notre pays assume ses responsabilités en matière d'emplois. Le Conseil des Etats a compris que l'on ne pouvait pas se permettre de jouer avec le futur de l'économie suisse. Le PLR. Les Libéraux-Radicaux est aussi soulagé que ce contrat ne fasse pas l'objet d'un référendum facultatif car il ne contient pas de nouvelle législation. Ce dernier aurait retardé la livraison des données aux USA et provoqué des réactions imprévisibles. La place économique suisse dans son ensemble en aurait subi les conséquences. Enfin, le Conseil des Etats ne donne pas son aval à la planification des mesures requises du Conseil fédéral : cette décision est aussi intelligente et de bon augure. La réglementation bancaire ne doit pas être liée à ce contrat. Le Conseil des Etats a donc suivi les positions du PLR : oui à l'accord, non au référendum facultatif et non à la planification des mesures requises.

La conseiller aux Etats, Felix Gutzwiler, déclare : « Le PLR est heureux que le Conseil des Etats ait voté clairement en faveur de l'accord Suisse – USA et ait pris ses responsabilités afin de protéger l'économie suisse et les emplois. Le rejet d'un referendum facultatif est de bon augure car il aurait mis en danger l'UBS et tout le marché du travail. »

Contacts :

Felix Gutzwiler, Vice-président et conseiller aux Etats, 079 419 32 55

Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63
Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41